

Si nous faisons notre demande privément, c'est dans la pensée que ce procédé sera plus agréable au gouvernement. Mais nous n'en sommes pas moins intéressés à ce que la demande aussi bien que la réponse soient officielles.

Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur le Ministre, combien il nous importe que cette réponse nous vienne aussi promptement que possible. Veuillez agréer l'hommage du profond respect avec lequel

J'ai l'honneur d'être

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et

très obéissant serviteur,

(Signé) THOMAS E. HAMEL, Ptre,
Sup. S. Q.

QUÉBEC, 11 avril 1885.

RÉVÉREND THOMAS HAMEL, Ptre.

Supérieure du Séminaire de Québec.

MON CHER MONSIEUR,

J'accuse réception de votre lettre en date du _____ et de la requête du Séminaire de Québec, adressée à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et avant de la transmettre à ce dernier, je désire savoir si cette communication doit lui être transmise d'une manière officielle ou non.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération,

Votre très dévoué.

13 Avril 1885.

TRES RÉVÉREND T. E. HAMEL,

Supérieur du Séminaire de Québec et

Recteur de l'Université Laval,

Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur, par ordre du lieutenant-gouverneur, de vous informer que le gouvernement de cette province a sérieusement considéré la demande du Séminaire de Québec contenue dans sa requête du 30 mars dernier, d'une aide pécuniaire en faveur de l'Université Laval.